

**Siège Social** : 36000 Châteauroux  
**Adresse** : 2 Place des Cigarières  
**Date de convocation** : 1er mars 2024

---

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

---

Réunion du Mercredi 20 Mars 2024

**L'an deux mil vingt quatre**

**Le 20 mars,**

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 50

Votes exprimés : Pour : 36 / Contre : 0 / Abstention : 0

**Étaient présents (30)**

AUJEAN Bernard, BERTHOUMIEUX Pierre, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAHURON Christian, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, HUGON Jean-Yves, IMBERT Tony, JUDALET Patrick, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, LUMET Thierry, MOREAU Jean-Michel, PERSONNE Jacques, RIOLET Guy, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, SECHERESSE Claudette, SEMION Michel, SLEDZ Jean, VIAUD Philippe, VIDAL Claude, WUNSCH Mylène.

**Étaient absents (7)**

DRUI Martial, GARGAUD Patrick, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, TUAL Didier, YVERNAULT Philippe.

**Étaient excusés et ont donné pouvoir (6)**

AVEROUS Gil a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis  
BALSAN Charles-Henri a donné pouvoir à LION Michel  
DELYS Dominique a donné pouvoir à CHENE Jean-Pierre  
GUESNARD Yves a donné pouvoir à PERSONNE Jacques  
MAUBOIS Philippe a donné pouvoir à CHEZEAUX Jean-Louis  
SAVY Philippe a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston

**Étaient excusés (7)**

ALLARD Bernard, BRANCHOUX Gilles, CHARPENTIER Dominique, ELBAZ Xavier, FOISEL Michel, LAROCHE Laurent, PICOUT Laurent.

**Objet :** Approbation du partenariat Initiative Brenne

Le Président propose de renouveler le partenariat avec Initiative Brenne afin de soutenir la création d'entreprises nouvelles et la reprise d'entreprises sur le territoire du Parc Naturel Régional de la Brenne.

La contribution financière correspond à un montant de 1 800 € pour l'année 2024.

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :**

**Article 1 :** De renouveler le partenariat SDEI/INITIATIVE BRENNNE.

**Article 2 :** De fixer la participation annuelle du SDEI à 1800€ pour l'année 2024.

**Article 3 :** De l'autoriser à signer la convention de partenariat et le mandat pour toute procédure, avenant et tous documents afférents à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président,

  
Jean-Louis CAMUS



Secrétaire de Séance :

  
Michel LION

Accusé de réception en préfecture  
036-200031987-20240320-03202419-DE  
Date de télétransmission : 02/04/2024  
Date de réception préfecture : 02/04/2024

